



LA MUTUELLE

Association Mutuelle des Fonctionnaires Internationaux
de l'Office des Nations Unies et Agences Spécialisées

Virements effectués par le biais du site internet de la Mutuelle

Chers Membres,

Par le biais de notre site internet nous avons le plaisir de proposer désormais aux membres disposant d'un accès sécurisé d'effectuer des virements sur un de leur compte bancaire. Le fonctionnement est en le suivant :

- ✚ Un membre peut choisir pour chaque devise de compte (CHF et USD) un seul compte bancaire sur lequel il effectuera des versements réguliers.
- ✚ Le ou les comptes bancaires choisis doivent impérativement être au nom du membre.
- ✚ Les coordonnées complètes du ou des comptes bancaires d'un membre doivent être transmises préalablement à la Mutuelle qui les vérifiera, les validera et les enregistrera dans l'accès sécurisé du membre.
- ✚ Le membre pourra alors vérifier que les virements par le biais de son accès sécurisé sont autorisés grâce à la présence de l'icône « Transfert » tel que ci-dessous

CHF compte courant: Ouvert
Solde: 01.06.2008

Transfert a→b

Détail →

CHF compte dépôt: Ouvert
Solde: 01.06.2008

Transfert a→b

Détail →

- ✚ Pour effectuer un virement, le membre devra choisir le compte à débiter puis cliquer sur l'icône « Transfert » située sous le compte. Le masque suivant apparaîtra avec les références du compte bancaire :

Transfert vers votre compte	
Détails du compte	
Banque	<input type="text" value="UBS"/>
Compte	<input type="text" value="D"/>
Nouveau transfert	

Dernières transactions					
Date	Compte	Motif du transfert (facultatif)	Montant	Dev.	Statut
07.12.2007	D		2,000.00	CHF	



L A M U T U E L L E

Association Mutuelle des Fonctionnaires Internationaux
de l'Office des Nations Unies et Agences Spécialisées

✚ Le membre devra ensuite de cliquer sur « Nouveau transfert » et le masque suivant apparaît :

Transfert vers votre compte

Détails du compte

Banque

Compte

Nouveau transfert

Motif du transfert (facultatif)

Montant

Devise

Dernières transactions

Date	Compte	Motif du transfert (facultatif)	Montant	Dev.	Statut
07.12.2007	D		2,000.00	CHF	

✚ Enfin, le membre remplira le montant à virer, si besoin le motif du paiement, et validera l'opération en cliquant sur « Transmettre ». Le virement sera ensuite effectué en tenant compte du préavis en vigueur. Lorsqu'il sera exécuté, une icône verte telle que ci-dessus sera présente. Si le paiement a échoué une croix rouge apparaîtra.